



Ligue de Football
des Pays de la Loire



Commission Régionale de Valorisation du Bénévolat

PROCÈS-VERBAL N° 1 – Saison 2017.2018

Réunion du : 16 SEPTEMBRE 2017

Présidence : M. Benoit LEFEVRE

Présents : MM. Lionel BURGAUD, Jérôme PESLIER, Eric SALMON

Assistent à la séance : M. Alain CHARRANCE et Mme Marie-Claude BARBET

Excusés : MM. Alain CHAPELET et Franck PLOUSE

Ouverture de la séance à 10 H par Benoit Lefèvre
Eric SALMON est désigné Secrétaire de séance

Rappel sur la composition de la commission avec un membre appartenant à chaque département + Jérôme Peslier en qualité de Représentant de la ligue

1. Présentation individuelle des membres

Chacun des participants se présente à la commission (identité, vécu professionnel et footballistique)

Points communs qui animent les membres de cette commission : PASSION et ENVIE de servir notre pratique pour mettre en avant les bénévoles

2. Présentation de l'organigramme du pôle

Alain Charrance, responsable du pôle, rappelle les commissions rattachées au pôle « Développement ».

Nota : une réunion de la CR Développement des Pratiques Nouvelles sera fixée ultérieurement compte tenu de la 1^{ère} réunion de la commission fédérale qu'il préside, programmée le mercredi 27 Septembre 2017.

3. Informations fédérales

Pris note de la nomination au poste de Président de la Commission Fédérale du Bénévolat de M. René MARBACH (District d'Alsace).

4. Périodicité des réunions

4 réunions annuellement

Lieux : LE MANS et ST SEBASTIEN (très exceptionnellement dans le Maine & Loire au siège du District)
Commission le samedi matin à l'unanimité.

5. Messagerie du service « accompagnement clubs »

Explications concernant le fonctionnement de la messagerie de service : accompagnementclubs@lfpl.fff.fr
 A privilégier pour tous les échanges concernant les réunions, procès-verbaux, informations diverses...

Les boites mails personnelles sont préconisées pour des messages plus personnels.

6. Feuille de route de la commission

Objectifs	Public	Actions	Moyens
Valoriser les acteurs du football	Clubs	Journée des Bénévoles FFF dans le cadre de la Coupe de France (ne pas oublier d'inviter des représentants élus des districts)	Plaquettes d'affiliation FFF et LFL (en plexi) - breloques FFF et LFPL - médailles Jeunesse & Sports Vie Associative
		Bénévoles du mois - opération LFA	Dotations en bon d'achat (en lien avec un partenaire)
	Acteurs du foot	Manifestations internes des clubs	Matériel ou équipements (ballons / tenue vestimentaire pour les membres de la commission / badge à l'effigie de la commission)
		Organisations des instances	
	Instances	Récompenses clubs	Moments de convivialité (barbecue, soirée).
	Rassemblement festif des membres de commissions		

Tâches à mener pour la mise en œuvre des différentes actions :

- Recenser les années d'affiliation des clubs sur l'ensemble du territoire
- Fixer le cadre des années d'investissements pour l'attribution des breloques LFPL (20 – 30 – 40 – 50 ans ? hors carrière de joueur ?)
- Sensibiliser les clubs de se rapprocher du service « accompagnement » pour alerter sur les manifestations internes qu'ils pourraient organiser avec souhaits de récompenses pour des dirigeants méritants (*Un mail sera rédigé en ce sens pour envoi auprès de l'ensemble des clubs*)
- Faire figurer sur le guide des clubs les imprimés de demandes de récompenses LFPL et Jeunesse & Sports vie associative afin que les clubs puissent proposer des récipiendaires
- Soumettre au Codir le souhait de remettre une plaquette d'affiliation en plexi aux couleurs de la LFPL lors des anniversaires de clubs déclarés auprès de la ligue
Conditions d'attribution identiques à celles FFF : 50, 75 et 100 ans d'affiliation Football (Lionel BURGAUD est chargé de dessiner le projet de maquette)
- Elaborer un planning de représentativité des membres de la commission lors des différentes manifestations (clubs / instances)

7. Pistes à explorer

- Valorisation comptable des ressources bénévoles (à l'ordre du jour de la prochaine réunion) => ébauche de dossier à réaliser par Lionel BURGAUD
- Licence du bénévole n'exerçant pas de fonction administrative ou sportive (licence propre à la ligue)
 - Interrogations des membres sur le statut du bénévole (comment justifier de ce statut vis-à-vis des assurances ?)
 - Intitulé de la licence à déterminer (membre associatif, membre du club..... ?)
 - Les membres proposent que la LFPL postule comme « ligue pilote » auprès des instances fédérales

8. Prochaine réunion

Le Samedi 2 DECEMBRE 2017 à 10H au Mans

Le Président : Benoit LEFEVRE

Le Secrétaire de séance : Eric SALMON.